

A.AM.GRISOLLES



CHARTE D'ENGAGEMENT DES PARENTS

En inscrivant votre enfant à l'Association Amicale GRISOLLES, vous vous engagez à respecter diverses règles dont les principales sont résumées ci-dessous :

- Se conformer aux règles et à l'esprit du football et du sport en général.
- Respecter les éducateurs et dirigeants ainsi que leurs décisions.
- Avoir un comportement exemplaire vis-à-vis des adversaires, de leurs supporters et des arbitres.
- Encourager son (ses) enfant(s) sans oublier qu'il joue pour son propre plaisir et non le nôtre.
- Respecter les horaires de convocation et prévenir les dirigeants en cas d'absence de notre enfant.
- A l'arrivée au stade, accompagner son enfant jusqu'au vestiaire et s'assurer de sa prise en charge.
- S'assurer que son enfant dispose de l'équipement nécessaire lors de sa venue aux matchs et aux entraînements.
- Selon la catégorie, amener son enfant en tenue de footballeur ou bien s'assurer qu'il dispose de celle-ci dans son sac ainsi que de ses affaires de rechange. (à préciser avec les responsables de catégorie)
- Participer régulièrement aux transports quand vous êtes sollicités.
- □ Par ailleurs, j'autorise la prise de vidéos et photos sur lesquelles pourrait figurer mon enfant ainsi que leur utilisation pour la promotion des actions de l'Association Amicale Grisolles.

